

# LE PETIT ECHO

## des Taillades

Bulletin municipal d'information

### EDITO DU MAIRE



**Nicole Girard**

Maire des Taillades  
Vice-Présidente de la  
Communauté  
d'Agglomération LMV

Chères Tailladaises, Chers Tailladais,

Ce Petit Echo est l'intermédiaire du bulletin annuel, il reste le lien que nous avons avec vous pour vous retracer les actions que nous avons menées depuis le début de l'année.

La pandémie du coronavirus ne nous a pas lâchés depuis et pourtant, nous nous sommes adaptés du mieux possible pour assister notamment les seniors. Je tiens, ici, à remercier chaleureusement l'équipe du CCAS et notamment Michèle Nouguier pour leur investissement dans l'accompagnement de ces personnes pour leur faciliter les prises de rendez-vous dans les centres de vaccination. Vous trouverez un compte rendu détaillé sur cette étape.

Toujours dans ce contexte, le Conseil municipal a voté le budget de la commune dont le détail vous est présenté dans les pages suivantes. Ce budget a été réalisé dans un esprit de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour conserver de l'épargne permettant ainsi d'investir et d'assurer la continuité des travaux et des projets... En effet, il est toujours délicat de faire des choix pour pouvoir offrir à la fois une qualité de services rendus et autofinancer les investissements sans pour autant toucher au levier fiscal.

Et enfin, un sujet qui nous préoccupe tous est le changement climatique dont les effets sont le réchauffement de la planète ! Au-delà de la récurrence de ces mots rapportés par les médias, les scientifiques et même si leur sens est banalisé voire même dénié pour certains, ce problème reste planétaire et doit être pris très au sérieux par chacun de nous.

Toutes les collectivités s'attellent à ce sujet vital pour les générations futures !

A l'échelle de notre territoire les élus de la communauté d'agglomération LMV et la communauté de communes du Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse travaillent sur le Plan Climat Air Energie territorial pour remédier à cette réalité d'urgence. Je vous invite à lire la présentation qui vous est faite dans les pages suivantes et à participer à la consultation publique qui vous est proposée.

Et pour finir, la saison d'été approche et rime avec festivités ! Les Estivales, le comité des fêtes et la chasse restent optimistes pour nous avoir concocté un été très attractif, si bien sûr la situation sanitaire nous le permet, ce qui est notre plus vif souhait. Je sais que d'autres associations bougent, prennent des contacts ici et là pour organiser leurs manifestations dans de bonnes conditions, je ne saurais que leur apporter mon soutien et mon encouragement.

En attendant de nous retrouver dans ces moments de convivialité, de rencontre et de partage, les conseillers municipaux et moi-même, vous souhaitons un très bel été.

A très bientôt

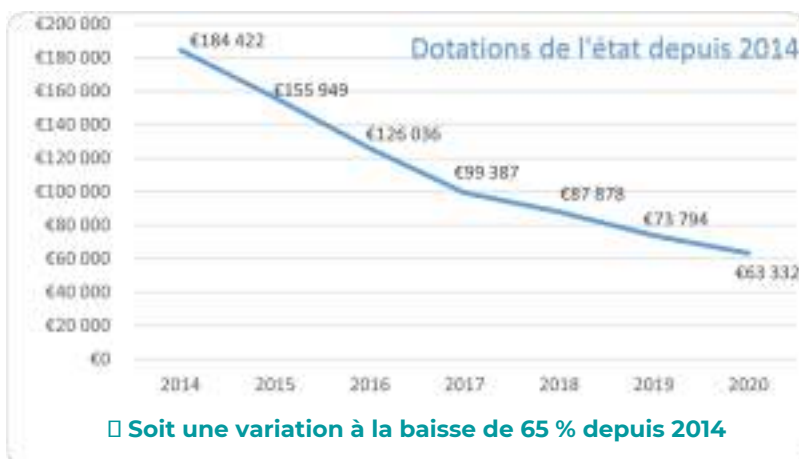


*Je vous souhaite un bel et heureux été !*

*Nicole Girard*

## FINANCES LOCALES

Malgré la diminution des dotations de l'Etat (*voir graphique*) ainsi que la réforme de la fiscalité entraînant bien évidemment un budget contraint, la Municipalité n'a pas touché au levier fiscal pour ses ressources propres. Toutefois, la prudence est de rigueur. Et par ailleurs, les élus s'attachent à rechercher des subventions à chaque dossier engagé pour compenser une partie de ce déficit, voire à recourir à l'emprunt si nécessaire.

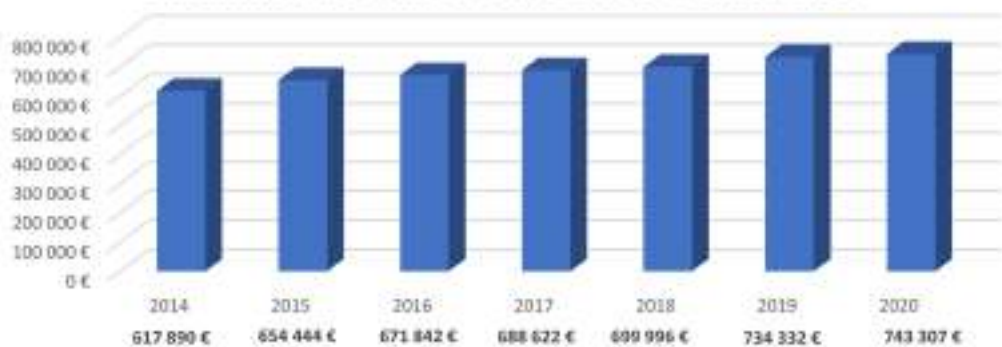


→ **Taxe d'habitation**  
→ 7,51 %  
(ne peut plus être votée depuis 2020)

**Taxe foncière bâti**  
→ 13,85 %

**Taxe foncière non bâti**  
→ 48,28 %

### Evolution des taxes foncières et d'habitation



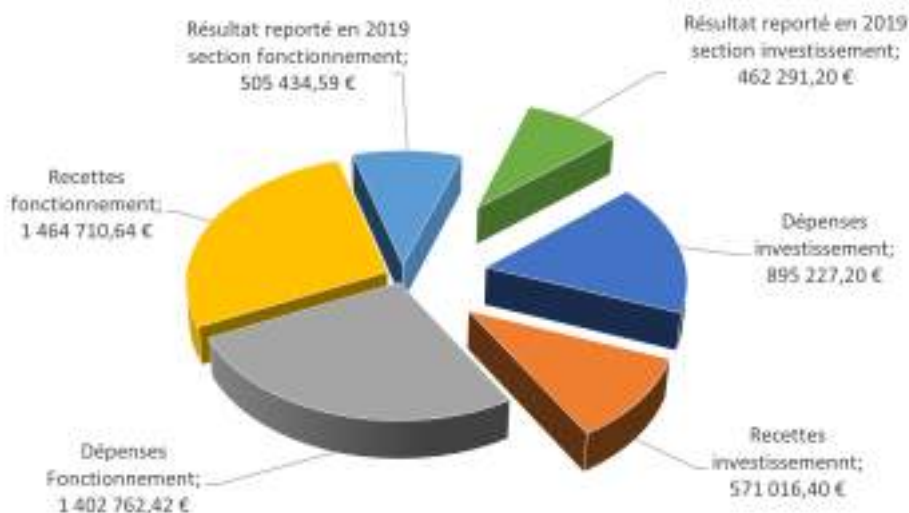
--> Nous pouvons noter que le niveau de la fiscalité a été maintenu par la commune malgré une baisse significative et constante des dotations de l'Etat.

### INFORMATION DES TAUX D'IMPOSITION

→ Pour compenser le gel de la taxe d'habitation, la loi des finances 2021 a prévu le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à compter de 2021. Ce qui se traduit par une nouvelle base du taux de cette taxe (TFPB commune : 13,85 % **inchangée** + TFPB département : 15,13 %). Soit **un nouveau taux d'imposition de 28,98%** appliqués sur les prochains avis.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2021, les comptes de la Commune ont été adoptés. Tout d'abord, le bilan financier de l'année 2020, à travers le COMPTE ADMINISTRATIF a été présenté et approuvé.



**Une gestion rigoureuse et raisonnée a permis de reporter un excédent cumulé de 705 463,21 €.**

# FINANCES LOCALES

## BUDGET PRIMITIF 2021

**Les finances de la commune sont historiquement saines et nous souhaitons continuer ainsi !**

C'est dans cet esprit que nous avons construit un budget 2021 que nous avons voulu responsable :

- Faire avec moins de ressources
- Prioriser les investissements subventionnés
- Valoriser notre patrimoine immobilier en concordance avec les économies d'énergie et la transition écologique
- Accompagner les projets associatifs dans la mesure du possible

**Le BUDGET PRIMITIF se décompose en deux sections :**

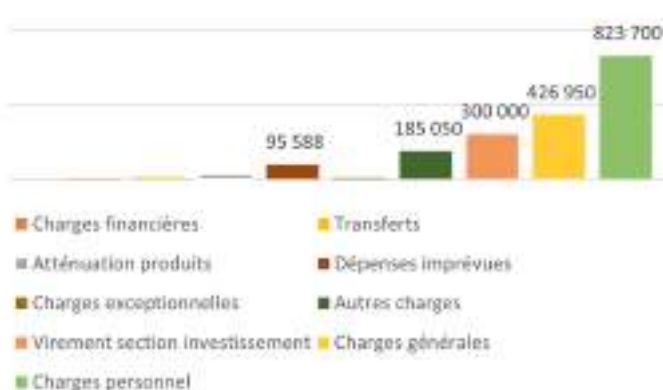
**La section de fonctionnement** comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...) pour un **budget en équilibre de 1 885 554 €**.

### Recettes de fonctionnement 2021



*Les principales ressources de la commune sont les impôts et taxes.*

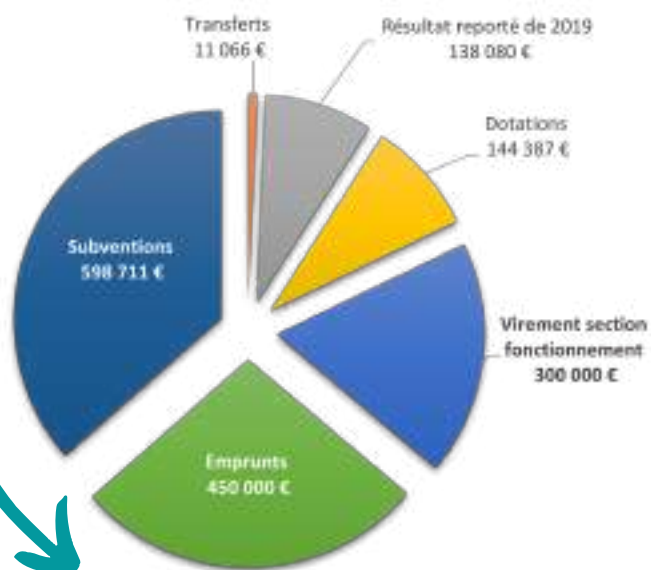
### Dépenses de fonctionnement 2021



*Indispensable à la qualité du service public, le personnel représente le poste le plus important de dépenses de fonctionnement pour la commune et plus généralement dans toutes les communes.*

**La section d'investissement** comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves...) pour un **budget en équilibre de 1 642 244 €**.

### Recettes d'investissement 2021



*Les recettes d'investissement portent essentiellement sur l'autofinancement, les subventions obtenues et les emprunts. Chaque projet est initié avec une recherche systématique de subventions.*

*La commune totalise 4 prêts dont 2 se terminent en 2022. Elle a par conséquent un faible taux d'endettement par habitant.*

### Principales dépenses d'investissement 2021

#### Equipements



*Le projet d'acquisition du nouveau bâtiment qui accueillera les services techniques constitue une part importante des dépenses d'investissement de 2021, l'école et la transition écologique feront également partie de nos priorités.*

# RESSOURCES HUMAINES

## Etat des effectifs :

Au 1er janvier 2021 la commune compte :

- 21 agents titulaires actifs :
  - 1 poste à temps partiel : 60 %
  - 1 poste à temps partiel : 90%
  - 5 postes à temps non complet de 25h à 31,5h
  - 14 postes à temps complet
- 1 agent contractuel :
  - 1 à temps complet

Durant l'année scolaire, la commune recrute 2 personnes qui interviennent à la pause méridienne afin d'assurer la surveillance à la cantine 2h x 4j/sem.

Recrutement en cours pour une prise de poste en septembre 2021, suite à un départ à la retraite :

- 1 ATSEM

Dans le cadre d'un changement de collectivité, Lydie Blanc, notre Secrétaire Générale depuis 2019, a mis le cap sur de nouvelles aventures. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste. Nous sommes par conséquent en cours de recrutement pour la remplacer.

## « Secrétaire Général, ça ne s'improvise pas.. » :

- Dans une commune, le poste de Secrétaire Général (appellation pour les communes de moins de 2 000 habitants) est un poste à lourdes responsabilités car il est le garant de tous les agents ; le coordinateur, le lien élus-fonctionnaires, bref le chef d'orchestre de la partition écrite par l'exécutif.

## Organigramme de la mairie des Taillades





## LES TRAVAUX REALISES

### Elagages des platanes en 2 temps mars et avril :

#### *Pour quelles raisons ?*

Pour respecter et préserver la présence d'une chouette hulotte dans un des platanes de la cour du Moulin et pour ne pas déranger cet hôte pendant la période de nidification, les travaux se sont réalisés en deux temps.

**Coût : 21 377.25 € TTC**

Entreprise PROTEC ARBRES (Puget sur Durance).

### Travaux d'élagage des Carrières

Il nous a paru nécessaire de purger la végétation envahissante et dangereuse pour la solidité des parois à leur sommet (lierre, plantes arbustives, instabilité d'un pin ...).

**Coût : 4 380.00 € TTC**

Entreprise RIEU (Carpentras).

### Travaux d'élagage Chapelle Saint-Gens

La Chapelle Saint-Gens se situant dans la bande des obligations légales de débroussaillage, des travaux de rafraîchissement de certains chênes étaient nécessaires.

**Coût : 684.00 € TTC**

Entreprise S.E.S Environnement (Maubec)



### Cimetière de Sainte-Guimelle

Rappel : après une consultation d'entreprise, l'entreprise Reynier a été choisie. Les travaux ont été réalisés fin mai :

12 caveaux : 8 de 2 places – 4 de 4 places.

**Coût : 30 405.06 € TTC**

Entreprise Reynier (Les Taillades)

### CANAL : travaux de récurage

Ces travaux d'envergure au niveau des moyens mécaniques et des conditions de travail, ont été effectués en collaboration avec le Canal Luberon-Sorgues-Ventoux par l'entreprise Reynier étant la plus outillée pour ce genre de tâche.

Le coût de cette opération a été partagé entre la commune et le canal.

La part communale s'est élevée à **6 877.60 € TTC.**



# LES TRAVAUX A VENIR

## Un Coin de Verdre pour la Pluie

La cour Pinède de l'école de la Combe subit, depuis quelques années avec encore davantage d'ampleur, les "assauts" des intempéries. En effet, le ruissellement des eaux de pluies entraîne une forte érosion du sol et ce malgré les travaux entrepris antérieurement. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de remédier au problème. Ainsi, la commune des Taillades a répondu à un appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : "Coins de Verdre pour la Pluie" via le Parc Naturel Régional du Luberon. Celui-ci a vocation à encourager la déconnexion des eaux pluviales des réseaux et leur infiltration via un espace désimperméabilisé et végétalisé des cours des établissements scolaires. Le financement des projets éligibles peut atteindre jusqu'à 70% des coûts d'études et de travaux.



La municipalité a donc saisi l'opportunité et constitué une équipe projet composée des représentants des différents usagers de la Cour d'école. Ainsi dans le cadre d'une démarche participative de concertation, les enseignants ont lancé des travaux de réflexions avec les élèves de la Maternelle au CM2 afin d'exprimer leurs besoins. Par ailleurs, l'équipe enseignante, le service périscolaire, les services techniques, les représentants des parents d'élèves et les élus ont été invités à répondre à un questionnaire afin de collecter leurs analyses de l'état des lieux et leurs recommandations pour les projets d'aménagement.

Le bureau d'étude OPHRYS-CEREG a été mandaté par le Parc afin de nous accompagner dans la conception de notre projet. Une visite in situ a donc été organisée et les résultats de la concertation leur ont été transmis. Nous attendons leur retour pour le mois de Juin.

A l'issue de cette première phase de conception et selon les recommandations et arbitrages pris par l'équipe projet et la municipalité, la mise en œuvre des travaux pourra être programmée dans la continuité.

Pour toute question relative à ce projet, contactez Bérengère Loisel Montagne, Adjointe à l'Environnement et au Développement Durable - [montagneberengere@gmail.com](mailto:montagneberengere@gmail.com)

## LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)

*Vous aviez jusqu'au 31 mai pour les réaliser ! Même si la date est passée, mieux vaut parfois répéter les choses que de risquer de les omettre ! Et à juste titre, un arrêté préfectoral du 29 avril 2021 place l'ensemble du département de Vaucluse en situation de "vigilance sécheresse" !*

Par anticipation, une réunion sur les OLD animée par M. Jean Baptiste Barbe de la Direction des territoires et de Mme Sabine Le Fahler, du syndicat mixte de défense et valorisation forestière a eu lieu le 18 mars au Moulin Saint-Pierre où les Présidents des lotissements et propriétaires concernés ainsi que les membres du Comité communal feux de forêt étaient présents. De cette réunion, deux principes fondamentaux qui permettent de comprendre le bien fondé du débroussaillage sont **à retenir** :

- On ne peut pas laisser progresser naturellement le feu lorsque la forêt est occupée d'habitations car il faut agir et vite.
- Pour empêcher le feu de s'étendre : il faut le priver de combustible d'où l'utilité du débroussaillage qui permet de faire de la discontinuité du végétal (cf. l'illustration ci-contre) :
  - **Verticalement** : en enlevant les différentes strates de végétation pour empêcher la marche du feu vers le haut (strates herbacées, broussailles).
  - **Horizontalement** : si la strate de broussailles est haute, elle fait relais au feu qui peut atteindre les houppiers et donc peut progresser de cime en cime. D'où la nécessité de tenir une distance entre chaque arbre.



Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le guide de débroussaillage sur le site de la Préfecture : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) > réglementation relative au débroussaillage.

Nous vous rappelons que le débroussaillage est une obligation et passible d'une amende.

## VACCINATIONS COVID-19

Le CCAS a mené à bien une opération d'aide à la prise de rendez-vous pour la vaccination COVID pour les plus de 75 ans.

Fin janvier, à la demande de la Préfecture et à des fins statistiques, un premier sondage téléphonique a été fait par le CCAS afin de connaître le nombre de personnes de plus de 75 ans susceptibles de se faire vacciner dans notre commune. Quand la prise de rendez-vous a été ouverte, les membres du CCAS ont rappelé toutes les personnes ayant répondu favorablement pour leur proposer de l'aide pour la prise de rendez-vous.

A ce jour, plus de cents rendez-vous ont été pris pour les Tailladais les plus vulnérables.

La Commune n'ayant pas toutes les coordonnées de ses administrés, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rapprocher du CCAS afin de communiquer votre numéro de téléphone ou celui de vos proches. Cela nous permettra de prendre des nouvelles ou de proposer notre aide dans diverses circonstances : canicule, nouvel épisode de pandémie...

Nous espérons vivement que la vaccination nous permette de nous retrouver pour notre traditionnel repas de fin d'année et de conclure gaiement cette période pour le moins morose.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale



## Sécurité routière

Dans une démarche de sécurité routière, la commune s'est dotée de deux radars pédagogiques. Avant tout dans un but préventif avec pour objectif de faire prendre conscience de la vitesse de son véhicule. Plusieurs relevés ont été effectués, ceux-ci permettent de dégager une moyenne et de mesurer le flux de circulation journalier dans les deux sens de circulation (entrant et sortant).

Voici quelques données extraites des dernières analyses :

- **Route de Mourre-Poussin (RD 31)** : moyenne de **65,55** km/h, Flux de **4 720** véhicules/ jour
- **Route de Robion (RD 2)** : moyenne de **45, 51** km/h, Flux de **6 495** véhicules/ jour
- **Chemin des Croix-Rouges** : moyenne de **45,94** km/h, Flux de **783** véhicules/ jour

Nous continuerons à déplacer ces radars pédagogiques pour faire différents relevés (exploitations des passages, occupations des voiries, nombres de véhicules qui empruntent ces routes, et relevés de vitesses), que nous transmettons aux services de Gendarmerie pour qu'ils effectuent des contrôles routiers.

**Le ressenti de vitesses élevées est très fréquemment accru par la proximité de l'habitat par rapport à la route ou par un manque de visibilité.**



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Et si on parlait de nos jeunes !**

**SENGAGER.FR**

A tous les jeunes qui pensent à leur avenir professionnel, la mairie des Taillades peut les mettre en relation avec les différents services de la Défense Nationale qui offrent de nombreuses opportunités professionnelles (*plus de 24 000 postes ouverts en 2021*).

La Défense recrute à la fois sur des métiers traditionnels (*restauration, administration, médical...*) et des métiers très techniques (*informatique, mécanique, maintenance, ...*).

La porte est ouverte très tôt (dès la 3e) pour entrer dans des écoles spécialisées. Un jeune peut obtenir un premier contrat militaire et de faire carrière par le biais de la formation et de la promotion interne.

Votre correspondant défense : **Michel Le Faou**, votre élue à la jeunesse : **Sonia Haquet**

N'hésitez pas à les contacter en mairie ou à envoyer un mail à l'adresse : [accueil@lestailades.fr](mailto:accueil@lestailades.fr)



# ENVIRONNEMENT

## PCAET : Plan / Climat / Air / Energie territorial

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, ce plan est réalisé par le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui regroupe les deux intercommunalités :

**CA Luberon Monts de Vaucluse et la CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse**

### De quoi s'agit-il ?

Le changement climatique, le réchauffement de la planète... sont un constat planétaire : depuis l'ère industrielle, on constate une tendance claire au réchauffement et même une accélération de celui-ci au XXème (+ 1°C) au niveau mondial, et 1,5°C en France métropolitaine (source météo France). Si rien n'est entrepris, la trajectoire actuelle mène vers une augmentation de la température de 2°C d'ici 2050 en région Sud. Et on ne peut plus revenir en arrière ! Ce phénomène du réchauffement est dû à l'émission de gaz à effet de serre produits par les industries, les transports, nos consommations énergétiques basées sur les énergies fossiles, nos modes de vie ....

### Que faut-il faire ?

Ne pas dépasser un seuil d'augmentation de température pour garder la biodiversité source de notre survie. ! S'adapter au changement climatique ! Améliorer la qualité de l'air que nous respirons car il y va de notre santé !

### Quelles actions ?

- développer les énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles responsables des émissions de gaz à effet de serre
- réduire nos consommations d'énergie par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique.

**La transition, l'adaptation, l'atténuation sont des actions très positives qui vont améliorer notre qualité de vie et notre santé !**

### Comment adapter cet enjeu sur notre territoire ?

Le PCAET est un document qui va accompagner localement les habitants pour que chacun s'approprié, s'engage dans ce changement.

Les élus ont déjà réalisé un diagnostic et ont conclu à une stratégie en fonction de l'état des lieux, documents que vous pouvez retrouver sur le site du SCOT : [www.scot-cavaillon-coustellet-islesurlasorgue.com](http://www.scot-cavaillon-coustellet-islesurlasorgue.com) > PCAET.

**L'étape finale est la mise en scène du plan d'actions à mener. Pour ce faire, une concertation publique est ouverte à tous, que vous soyez particulier, association, entreprise, en vous rendant sur le site du SCOT, à la rubrique PCAET.**



**Nous vous invitons à prendre un moment pour y répondre.**

***Le défi est immense !  
C'est un exercice difficile,  
car il est dur de changer nos  
habitudes...***





## ENVIRONNEMENT

### PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA\*)

La gestion des déchets doit constamment s'adapter face à l'augmentation de la population, aux modifications des modes de consommation et aux obligations en vigueur.

C'est ainsi que les textes réglementaires font de **la réduction des déchets une priorité**, avant le réemploi, le recyclage, la valorisation énergétique et l'enfouissement.

#### Ne pas confondre : gestion et prévention

La gestion concerne le produit lorsqu'il est devenu déchet, alors que la prévention a pour objectif d'éviter de produire du déchet.

#### La CA Luberon Monts de Vaucluse travaille sur l'élaboration de son PLPDMA

#### De quoi s'agit-il?

Il s'agit de définir pour les 6 années à venir des actions qui permettent de réduire la quantité et/ou la nocivité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des produits.

#### Quelques cibles d'actions sur lesquelles les élus réfléchissent :

- Campagnes de Communication
- Développer le réemploi
- Inciter le compostage
- Réparer mieux que jeter
- Réduire les quantités de déchets d'activités économiques (bâtiment -travaux publics)
- Le principe du zéro déchet : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».....

\*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés : ordures ménagères résiduelles + collecte sélective + déchets des déchetteries

### UN BRIN DE NATURE SUR NOS TROTTOIRS...

Dans le cadre de la loi Labbé en 2014, la commune s'est progressivement mise à l'heure du zéro pesticide. Depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite dans les espaces verts, puis dans les espaces ouverts ou accessibles au public (cimetières, voiries, stade etc....) au profit des méthodes naturelles.




Les agents des espaces verts se sont peu à peu habitués aux nouvelles techniques de désherbage qui restent cependant très contraignantes car elles demandent une charge de travail supplémentaire : plusieurs passages du désherbeur thermique, emploi d'outils spécifiques manuels... mais le nombre d'agents n'a pas changé ! Depuis, la mise en place de cette politique, les élus se heurtent régulièrement aux mêmes réflexions : certains habitants ne tolèrent pas l'apparition de la flore spontanée.

Les « mauvaises herbes » sont considérées bien souvent comme « sales » voire « négligées ».

il est certain que nous ne pourrions plus retrouver le même aspect de nos espaces verts d'avant, mais il convient alors de réfléchir sur la manière de traiter les espaces publics : préférer l'usage de pesticides qui ont un impact sur la santé ou le visuel des « mauvaises herbes » ?

Il est impératif donc d'acquiescer de nouveaux gestes et de porter un nouveau regard. Certes, on ne peut pas se permettre de se laisser envahir sous prétexte du tout laisser pousser. A ce titre, les agents des espaces verts y veillent. En complément, s'ajoutent plusieurs passages de fauchage afin que les bords de route soient dégagés de tout risque.

#### SUGGESTION

 chacun peut prendre part à l'entretien de l'espace public ! En effet, une jurisprudence administrative permet aux Maires de prescrire aux habitants de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Cependant, sans nécessairement être sous l'application d'un arrêté municipal et dans un esprit d'une coopération collective, je vous invite, pour votre confort et l'embellissement du devant de votre propriété, à adopter cette attitude respectueuse et citoyenne, comme certains Tailladais le font déjà ce dont nous les remercions chaleureusement !



Le lancement de la révision de la Charte du Parc : coup d'envoi pour un nouveau projet de territoire !

**Tous concernés** : les élus locaux, les associations, les professionnels, les chambres consulaires, les habitants ... car ce projet touche toutes les personnes qui y vivent, y travaillent et y séjournent.

**Renseignez-vous**, participez aux concertations, au questionnaire en vous rendant sur le site du parc : [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

## VIE ASSOCIATIVE



### UN GRAND MERCI... Jean Marie POLI !

Un bilan de 26 années au sein d'un club en qualité tout d'abord de dirigeant, puis d'éducateur et de président (7 années au CALAVON F.C & 11 ans Portes du Luberon, 8 ans US LES TAILLADES).

Jean Marie Poli, papa de 5 enfants, arrivé aux Taillades en 1987 après une enfance passée sur la Côte d'Azur plus précisément à Sospel chère à son cœur (Grand supporter de l'OGC NICE).

Il s'imprègne rapidement de la passion du Football, déjà dans sa jeunesse au club de Saint Sylvestre.

Les qualités personnelles et les qualités humaines sont les ingrédients d'une grande compétence, celles-ci mêmes lui ont permis de tout mener d'une main de maître, d'avoir une grande efficacité et une réactivité à toute épreuve.

Par sa persévérance, par son travail il atteint les objectifs humain, éducatif et sportif.

Cette réussite prouve une fois de plus, que l'investissement et le sérieux portent leurs fruits un jour ou l'autre, et c'est encore le cas aujourd'hui.

C'est l'occasion de saluer le travail formidable réalisé par Jean Marie POLI qui s'est engagé à faire vivre le football partout sur la commune des Taillades et du territoire. Il a obtenu une extraordinaire popularité du football régional, sa gentillesse, son implication auprès des jeunes, sa contribution à la cohésion sociale, sont le fruit de ce travail de terrain entrepris depuis toutes ces années et qui ont contribué au succès du football et à une construction collective.

Jean Marie ne s'arrête pas là, il contribue aujourd'hui encore à la vie sportive, éducative et sociale du CALAVON F.C par son expérience et sa disponibilité.

Il est également à l'initiative de la création du club communautaire (les Taillades, Robion, Lagnes, Cabrières) CALAVON F.C qui à ce jour présente 390 licenciés dont 28% de Tailladais.

L'ensemble du club du CALAVON F.C tient à adresser toutes ses félicitations pour l'implication et le travail remarquable réalisés pendant toutes ces années.

Jean Marie POLI met tout en œuvre pour que le club du CALAVON F.C soit sur la bonne route pour un bel avenir, même s'il traverse aujourd'hui comme toutes les associations une période difficile suite aux conditions sanitaires strictes connues (plus de lotos, ni vides greniers, ni tournois...) les compétitions mises à l'arrêt...

### LABEL

#### « ECOLE FEMININE DE FOOTBALL »

Le 13 mars dernier le Calavon FC a fêté sa première labellisation féminine.

Avec la mention bronze\* ce label vise à récompenser les clubs qui se sont investis dans une véritable politique d'accueil et de formation des jeunes footballeuses.

**Au palmarès**, 35 footballeuses forment les rangs des équipes séniors, U18, U12 et « foot animation ». Quoi de plus normal que de leur offrir, depuis leur création, il y a 3 ans, un enseignement de qualité ! Le club n'a pas failli à sa déontologie.

Bravo pour l'investissement de tous : féminines, entraîneurs, organisateurs ...

Cerise sur le gâteau, nous apprenons que le Calavon FC est aussi en passe d'obtenir le label « excellence » qui récompense cette fois plus largement le club ... affaire à suivre !

*\* Trois niveaux à gravir, bronze, argent et or qui sont attribués en fonction de critères graduels : projet associatif, sportif, éducatif et de formation.*



### LE MARCHÉ DES TAILLADES

Voici maintenant huit ans que ce petit marché de producteurs et de bouche a vu le jour. Les années passent et ne se ressemblent pas. Pour cette nouvelle année 2021 bien particulière, les exposants ont créé leur propre association afin de gérer au mieux et vous satisfaire dans ce moment de partage et de bonne humeur.

**L'été** (de mars à fin octobre) le marché vous attend de 17h à 20h, sur le site du Moulin Saint-Pierre, et se poursuit jusqu'à 21h30 du côté de la guinguette.

**L'hiver** (de novembre à fin février) il se trouve place de la Mairie de 17h à 19h, agrémenté de ses lampions afin de créer une ambiance chaleureuse et familiale.

Alors, à vendrediiiiii !!



## EXPRESSION DES ELUS

### Expression de la liste majoritaire "Ensemble, agissons pour demain"

Chers Tailladais,

La fonction d'élu suscite de nombreuses inquiétudes car nous devons faire face à des conjonctures inédites et parfois inhabituelles : situation sanitaire, réalisation de projets pour améliorer votre cadre de vie, recherche de ressources, responsabilité en vue de la bonne marche de la commune, participation, à notre échelle, au devenir de la planète...

Tout ceci nécessite l'élaboration de plans d'actions qui se traduisent à travers le vote d'un budget pensé et réfléchi. Il s'agit d'un exercice difficile mais ô combien crucial pour la commune car il intègre des choix à faire et définit la potentialité de la mise en oeuvre des projets.

Les élus de la majorité seuls présents au conseil municipal [*puisque le groupe des élus de l'opposition a décidé dans ce moment décisif de pratiquer la politique de la chaise vide mais volontairement nous ne rentrerons pas dans de polémiques stériles, non fondées et sans intérêt*] ont voté à l'unanimité celui de la commune avant tout parce que celui-ci est sain et qu'on peut le qualifier de budget responsable !

Déjà un an de mandat, nous pouvons nous réjouir malgré la crise sanitaire d'avoir pu clôturer le réaménagement de la RD 2 au-delà de la réfection de voirie c'est désormais une entrée de ville sécurisée et agréable !

Cette première année a été consacrée à la mise en marche de l'équipe et la prise en main de certains dossiers. Des projets structurants sont à l'étude et nous sommes en phase d'amorçage. Comme promis nous vous concerterons sur certains projets comme nous avons commencé à le faire pour la cour de l'école (concertation des acteurs de la vie scolaire).

 **N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour connaître et suivre nos projets.**

### Expression de la liste "Vivre aux Taillades"

Chères Tailladaises, Chers Tailladais,

Voilà un an que nous avons été élus sur la liste "Vivre aux Taillades" pour siéger au Conseil Municipal. Malgré notre faible représentativité, puisque nous n'avons que 3 sièges sur 19, nous nous sommes engagés à être votre relais pour veiller au mieux à l'intérêt de tous. Hélas, force est de constater que les élus de la majorité ne nous permettent pas d'exercer pleinement ce débat démocratique : nos observations, nos remarques sont mal acceptées. Nous vous engageons à lire les PV des conseils municipaux pour vous faire votre propre opinion : vous constaterez que nos votes sont toujours argumentés et que, lorsque des propositions vont dans le sens de l'amélioration de la vie du village, nous nous associons au vote de la majorité. Peu de commissions, aucune concertation, aucune information sur les projets et décisions, hormis ce qui fait l'objet d'un point d'ordre du jour lors d'un Conseil municipal. Maigre bilan pour pouvoir s'impliquer dans un travail constructif et avoir une visibilité sur les engagements annoncés lors de la campagne par l'équipe en place. Ainsi, au dernier conseil municipal, notre absence a été motivée par une réponse méprisante de la part de Mme le maire à un courrier qui concernait des demandes légitimes et non polémiques. Nous ne pouvons que regretter une attitude aussi fermée. Quant au vote du budget 2021, censé refléter la vision des élus pour l'année à venir, il apparaît peu ambitieux ou trop opaque par rapport à ce que nos concitoyens sont légitimement en droit d'attendre face à la crise que nous traversons. Nous continuerons, malgré ces obstacles, à vous représenter et vous remercions du soutien que vous nous manifestez. Nous restons à votre écoute et vous invitons à nous faire remonter vos souhaits et suggestions : [vivreautailles@yahoo.com](mailto:vivreautailles@yahoo.com).

José TUR, Claudine PEUCH, Béatrice VELASCO

La rédaction reproduit in extenso et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition

## Pour qui vote-t-on ?



Dimanche 20 et 27 juin

Les Conseillers Régionaux



Les Conseillers Départementaux



A quel endroit ?

**Attention**, en raison des 2 élections, les bureaux de vote 1 et 2 sont tous déplacés à la **Salle des Fêtes du Moulin Saint-Pierre**. Une signalétique sera mise en place.

Ne pas oublier...

- Votre pièce d'identité en cours de validité (**obligatoire**)
- Votre carte d'électeur
- Votre stylo
- Eventuellement vos bulletins si vous les avez reçus



# AGENDA

sous réserve de modifications



## JUIN

Vend. 18	Commémoration Appel du 18 juin	Place de la Mairie
Dim. 20 et 27	Elections régionales et départementales	Moulin Saint-Pierre

## JUILLET

du 2 au 18	Les Estivales	Théâtre des Carrières
Dim. 4	Brocante	Moulin Saint-Pierre
Mar. 13	Bal du 14 juillet	Place de la Mairie
Sam. 24	Olympiades	Stade St-Ferréol

## AOÛT

Dim. 8	Vide grenier	Moulin Saint-Pierre
du 12 au 15	Fête votive	Place de la Mairie
Jeu. 19	Festival Quatuor	Théâtre des Carrières
Mar. 24	"Libération de Cavaillon"	Place de la Mairie

## SEPTEMBRE

Sam. 4	Concours de coinche	Moulin Saint-Pierre
Dim. 26	Concours boules du Téléthon	Boulodrome

## OCTOBRE

Dim. 10	Les Traillades	Vieux Village
Dim. 17	Salon échange collections	Moulin Saint-Pierre
Dim. 31	Vide poussette	Moulin Saint-Pierre

## NOVEMBRE

13 et 14	Salon des santonniers	Moulin Saint-Pierre
Dim. 28	Au Bonheur des Jardiniers	Moulin Saint-Pierre

## DECEMBRE

Dim. 12	Marché de Noël	Vieux village
---------	----------------	---------------



Retrouvez le programme des manifestations sur [www.lestaillades.fr](http://www.lestaillades.fr)

**La commune recrute...**

- 1 jeune en juillet
- 1 jeune en août

pour renforcer ses effectifs aux services techniques  
Contacter la Mairie

Un engagement de campagne... **Votre avis nous intéresse !**

**Une boîte à idées... à votre disposition**



Pour quoi ?

Une idée, une suggestion, une proposition concernant le bien-vivre de la commune (les activités sportives et culturelles, les aménagements, les embellissements...) ou tout autre sujet.

Où ?

Dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

Pour qui ?

Tous nos habitants, jeunes et moins jeunes.

### Permanences des élus

Une permanence des adjoints a été mise en place, tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h (sans ou sur rdv) excepté au mois d'août et bien sûr Madame Le Maire reste à votre écoute et vous reçoit sur rendez-vous !

**Soyez acteur de la vie de la commune !!!**

Directrice de la publication : Nicole GIRARD  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Crédit photos : Mairie des Taillades

### CONTACTS ET HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15  
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30



04.90.71.09.98



[www.lestaillades.fr](http://www.lestaillades.fr)